



# MOT DU COMITÉ D'ÉDUCATION DE LA FTQ-LL

Conseurs, confrères,

L'année 2022-2023 sera une année marquante pour la FTQ-LL. Une année qui s'amorce sous le signe de l'affirmation, de la réflexion et du changement.

L'année 2023 marquera le 50e anniversaire du service de l'éducation de la FTQ et de la mise en forme de son projet éducatif. Depuis toutes ces années, la formation syndicale tente de contribuer à développer des personnes militantes engagées politiquement et solidaires dans l'action syndicale. Mené par son principe directeur Partir du connu pour aller vers l'inconnu, le projet éducatif de la FTQ amène les personnes apprenantes au centre de sa démarche, en les plaçant dans un processus où elles doivent agir pour apprendre.

Encore cette année, le programme d'éducation de la FTQ-LL offre un vaste éventail de formations permettant de favoriser l'apprentissage et la prise de conscience des personnes apprenantes. Particulièrement en cette année d'affirmation, de réflexion et de changement, le projet éducatif de la FTQ-LL axé sur la pédagogie de la solidarité sera l'occasion de réfléchir sur notre monde et sur les choix de société à proposer pour atteindre l'équité et la justice socioéconomique.

Le comité d'éducation de la FTQ-LL



## INFORMATIONS

### COÛTS – LIEUX - REMBOURSEMENT

Prenez note que le coût de toutes les formations est de 75 \$ pour les membres affiliés et de 150 \$ pour les membres non-affiliés. Les formations se donnent à nos bureaux de St-Jérôme au 330, rue Parent, à moins d'avis contraire.

Afin de connaître la description des formations, veuillez cliquer sur le lien suivant :

[ProgrammeEducationFTQ-2022-2023-Interactif.pdf](#)



## SOUTIEN FINANCIER DE LA CNESST

La FTQ-LL reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail. Chaque conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base.

Concernant ces formations remboursées par l'enveloppe de la CNESST de la FTQ-LL, les salaires des participants et participantes (sans avantages sociaux) est remboursable à 100 %. Les frais de déplacement et les per diem sont à la charge des syndicats et ou sections locales et un repas vous est offert.

## LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

26-27-28 octobre 2022

## CONTESTATION À LA CNESST

14-15-16 novembre 2022

## VIOLENCE CONJUGALE, PRÉVENIR, INTERVENIR ET AGIR EN MILIEU DE TRAVAIL

\*\* Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

6 et 7 décembre 2022

## LA PRÉVENTION DU SUICIDE : L'ACTION SYNDICALE EN MILIEU DE TRAVAIL

2 février 2023

## LE SUIVI DE LA JURISPRUDENCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

\*\* Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

16 février 2023

## DOSSIER DE GRIEFS

6-7-8 et 9 mars 2023

## PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

\*\* Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

28 mars 2023

## LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE

5-6 et 7 avril 2023

## LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE BASE 1

25-26-27 avril 2023

## COMMUNICATION ET PRISE DE PAROLE DANS NOS SYNDICATS

9-10 et 11 mai 2023

## CONFÉRENCE ANNUELLE RÉSEAU DÉLÉGUÉS SOCIAUX

25 mai 2023 - Coût : à déterminer - Lieu : à déterminer

## APPROCHE EN SITUATION DE CONFLIT

6 et 7 juin 2023

## HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION

\*\* Formation remboursée par l'enveloppe de la CNESST

26-27-28 juin 2023



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec  
**FTQ**  
Laurentides  
Lanaudière

# FICHE D'INSCRIPTION

SVP, REMPLIR EN LETTRES MOULÉES

TITRE DE LA SESSION

.....

Date(s) : .....

Coût : .....

**PARTICIPANT – PARTICIPANTE**

Nom et prénom

.....

Téléphone section locale

Téléphone au domicile / Cellulaire

Courriel

.....

.....

.....

Syndicat et section locale

Adresse section locale

.....

.....

Fonction au sein du syndicat .....

**PAIEMENT**

Chèque joint\*, postdaté à la date de début de la formation, libellé à l'ordre de la FTQ Laurentides-Lanaudière.

No : ..... À venir : .....

\*Le paiement doit nous parvenir au moins deux semaines avant le début de la formation.

\*\*S'il y a annulation dans les 7 jours avant l'activité, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés

Faire parvenir la fiche d'inscription au moins deux semaines avant le début de la session par courriel :

Annie Gagnon – [agagnon@ftq.qc.ca](mailto:agagnon@ftq.qc.ca)